



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

07/05/2024

La Commune de Forest hissera le drapeau de l'ONU sur sa Maison communale

A l'occasion de la journée de commémoration du 8 mai 1945 et dans un contexte international marqué par de nombreux conflits armés et leurs tragiques conséquences sur les populations civiles, la Commune de Forest annonce qu'elle hissera le drapeau de l'ONU sur sa Maison communale, en hommage à toutes les victimes civiles.

La Bourgmestre et les échevins forestois, ont pris la décision, lors du dernier Collège communal, de hisser le drapeau de l'Organisation des Nations-Unies sur la façade de sa Maison communale.

« Il est extrêmement périlleux d'assurer une équité, voire de faire des arbitrages entre les horreurs humanitaires que subissent les populations à travers le monde. Nous avons dès lors opter pour un message universel qui permettra d'exprimer notre solidarité à toutes les victimes des conflits internationaux. Diverses communautés vivent à Forest et je tiens à cette cohabitation et cette cohésion sociale. Aujourd'hui plus que jamais nous devons toutes et tous œuvrer pour la paix ; c'est ici et maintenant », indique la Bourgmestre de Forest, Mariam El Hamidine (Ecolo).

« 1945 marque la fin de la seconde guerre mondiale mais il s'agit aussi de la date à laquelle l'ONU fut instituée, avec la volonté de préserver les générations futures des horreurs du passé et de nous unir autour de valeurs communes. En cette période où plusieurs conflits font rage, arborer le drapeau de l'ONU qui prône les valeurs de paix, de justice, de respect des droits de l'homme et de solidarité permet à la fois de promouvoir ces valeurs de vivre ensemble mais aussi de rappeler l'importance de respecter ses résolutions !», ajoute le Premier échevin, Charles Spapens (PS).

Le drapeau de l'ONU est un puissant rappel des valeurs de non-violence, de dialogue – intercommunautaire notamment - et de compréhension mutuelle. Au-delà d'un concept universellement reconnu, il transcende les nationalités et les conflits spécifiques.

Pour rappel, le Conseil communal avait déjà pris une motion le 11 décembre dernier condamnant fermement les attaques terroristes du Hamas contre les civils israéliens, le siège de Gaza, la riposte disproportionnée du gouvernement israélien, les bombardements indiscriminés, ainsi que le déplacement de population contraire au droit humanitaire international. Le Conseil communal demandait également à soutenir toutes initiatives locales visant à la recherche d'un cessez-le feu et/ou d'un engagement à une solution à deux états et à ne pas ménager ses efforts pour lutter contre tout type d'instrumentalisation du conflit sur notre territoire qui pourrait résulter en une augmentation des discours et violences à caractère raciste, antisémite, islamophobe et de toute forme d'exclusion.

Vous souhaitez davantage d'informations ou désirez une interview ?

Caroline Corbiau, attachée de communication au cabinet de la Bourgmestre

0490/52.49.48 – ccorbiau@forest.brussels

Ilias El azzouti, conseiller au sein du cabinet des échevins socialistes – 0489/824.811